



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon Réglementation sur les Produits Dangereux (RPD)

Page 1/13

Synergize®

Révision 9
Date de révision 2020-06-22

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Synergize®
Code produit	433600, 333600-EXP
Numéro d'enregistrement	EPA Reg. No. 66171-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans); [PC8] Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)
Description	Désinfectant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

	24 heures: Médical : 1-800-498-5743 (États-Unis et Canada) ou 1-651-523-0318 (international) Déversement/CHEMTREC : 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) ou 1-703-527-3887 (international)
--	---

Informations supplémentaires

	Fabriqué par: Preserve International 944 Nandino Blvd. Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. Preserve International est une filiale en propriété exclusive de Neogen Corporation.
--	---

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - GHS	Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1C: H314; Skin Sens. 1: H317; Acute Tox. 4: H332; Resp. Sens. 1: H334; Aquatic Chronic 1: H410
-----------------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	<p>Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Skin Corr. 1C: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Acute Tox. 4: H332 - Nocif par inhalation. Resp. Sens. 1: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Aquatic Chronic 1: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseil de prudence: Prévention	<p>P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.</p>
Conseil de prudence: Intervention	<p>P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p>
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Autres risques	Peut être nocif, si absorbé par la peau. Lisez l'étiquette complète et suivez toutes les instructions d'utilisation, restrictions et précautions.
----------------	---

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

3.2. Mélanges

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Nonylphenoxy polyethoxy ethanol		127087-87-0	500-315-8		1 - 10%	Acute Tox. 4: H302+H332; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 2: H411;
Alkyl dimethylbenzyl ammonium chloride		68391-01-5	269-919-4		26.0%	Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410;
Glutaraldehyde (Glutaraldéhyde)		111-30-8	203-856-5		7.0%	Acute Tox. 3: H301; Skin Corr. 1B: H314; Skin Sens. 1: H317; Eye Dam. 1: H318; Acute Tox. 2: H330; Resp. Sens. 1: H334; STOT SE 3: H335; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 2: H411;
Citric acid monohydrate		77-92-9	201-069-1		1 - 10%	Eye Dam. 1: H318;
Terpineol 900		98-55-5	202-680-6		1 - 10%	Acute Tox. 5: H303+H313; Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335;
Pine oil		8002-09-3	304-455-9		1 - 10%	Flam. Liq. 3: H226; Asp. Tox. 1: H304; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 1: H410;

Description

Inclus sur la liste des substances très préoccupantes : [Nonylphenoxy polyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].

Les concentrations énumérées peuvent ne pas représenter les spécifications exactes du produit.

Informations supplémentaires

Le texte intégral des énoncés de danger énumérés dans la présente section est fourni à l'article 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle.
Contact avec les yeux	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Maintenez les yeux ouverts et rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
Contact avec la peau	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
Ingestion	(Se) rincer abondamment la bouche. N'induirez pas de vomissements à moins que le centre antipoison ou le centre antipoison ne leur dise de le faire médecin. Probable mucosal damage may contraindicate the use of gastric lavage. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Nocif par inhalation. Corrosif pour les voies respiratoires. Provoque des brûlures. Dans de graves cas, cela peut aboutir à une perte de connaissance. Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses. Peut provoquer des vertiges et des céphalées.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Danger d'effets irréversibles très graves.
Contact avec la peau	Corrosive to living tissue. Provoque des brûlures de la peau. Danger d'effets irréversibles très graves.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Corrosif aux tissus vivants. Provoque de graves brûlures. Danger d'effets irréversibles très graves. L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
--	--

Informations supplémentaires

	Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.
--	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. Contient des substances dangereuses pour l'environnement. Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.
--	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

	En cas de nettoyage à la suite d'un déversement, portez des vêtements de protection et de l'équipement approprié pour prévenir l'exposition de la peau et des yeux et pour prévenir l'ingestion ou l'inhalation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Tenir les membres du personnel éloignés de la zone où a été renversé du produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Garder à l'écart de toute matière incompatible.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un produit absorbant inerte. Recueillir le produit répandu. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

l'élimination des déchets.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Provoque des lésions oculaires et de la peau. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Portez des lunettes ou un écran facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Lisez l'étiquette complète et suivez toutes les instructions d'utilisation, restrictions et précautions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne contaminez pas l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par stockage ou élimination. Conserver dans un contenant d'origine dans un endroit frais et sec inaccessible aux enfants et aux animaux de compagnie. Conserver le récipient bien fermé. Keep containers closed and away from other chemicals. Ne pas stocker avec substances ou mélanges incompatibles. Suivre les instructions de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations. Suivre les instructions de l'étiquette.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites d'exposition**

Glutaraldehyde (Glutaraldéhyde)	VEMP ppm: P0.2	VEMP mg/m3: P0.82
	VECD/Plafond ppm:	VECD/Plafond mg/m3:
	Notations et remarques:	

8.2. Contrôles de l'exposition**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la

8.2. Contrôles de l'exposition

	santé.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques.
Protection des yeux / du visage	Porter: Lunettes de protection réglementaires., Écran facial.
Protection de la peau - Protection des mains	Porter: Gants résistants aux produits chimiques. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
Protection de la peau - Divers	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter la contamination des aliments ou des aliments pour animaux.

Informations supplémentaires

	Consultez l'étiquette du produit pour obtenir des exigences et des recommandations supplémentaires en matière d'EPI. Suivez les instructions de l'étiquette.
--	--

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Transparent/jaune clair
Odeur	Caractéristique/Aromatique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	4.7 - 5.5
Point de fusion	Donnée non disponible
Point de congélation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité relative	1.03 - 1.04
Coefficient de partage	Donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles)	Sans objet.
---------------------------------------	-------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.
--	--

10.4. Conditions à éviter

	Tenir à l'écart de températures extrêmes.
--	---

10.5. Matières incompatibles

	Donnée non disponible.
--	------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Nocif par inhalation et par ingestion. Peut être nocif par contact cutané.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Corrosive to living tissue. Provoque des brûlures. Possibilité d'effets irréversibles. Peut provoquer une dermatite.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves brûlures. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Possibilité d'effets irréversibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Contient du matériel qui peut causer des défauts génétiques. Aucun effet mutagène signalé.
Cancérogénicité	Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists). Inscrit par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme substance du groupe 3 : les preuves n'appuient pas la substance en tant que cancérigène pour l'homme, [Terpene polychlorinates]. Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérigènes du Programme national de toxicologie (PN). Non répertorié dans la norme OSHA 1910.1003 Cancérigènes.
Toxicité reproductive	Contient du matériel qui peut dommages à la fertilité ou à l'enfant à naître.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une irritation muqueuse buccale.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	Components(s) may cause damage to human organs based on animal data.
Danger par aspiration	Aucun danger important.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition retardée des plaintes et le développement de l'hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.
---------------------------------	--

11.1.2. Mélanges

	Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.
--	---

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

	Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.
--	---

11.1.4. Informations toxicologiques

	Donnée non disponible
--	-----------------------

11.1.5. Classe de danger

	Voir Section(s) 2 and 4 pour plus d'informations.
--	---

11.1.6. Critères de classification

	D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.
--	--

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation.
--	---

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.
--	---

11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

	Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.
--	---

11.1.10. Effets interactifs

	Donnée non disponible.
--	------------------------

11.1.11. Absence de données spécifiques

	<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
--	---

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

	Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.
--	---

11.1.13. Autres informations

	Donnée non disponible.
--	------------------------

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

	Donnée non disponible
--	-----------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

Ce produit est extrêmement toxique pour les organismes aquatiques, y compris les poissons et les invertébrés.

Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas déverser les effluents contenant ce produit dans les égouts. Suivre les instructions de l'étiquette.

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

Élimination du conditionnement

Conteneur non rechargeable. Ne réutilisez pas ou ne remplissez pas ce contenant.

Si vide : Ne réutilisez pas ce contenant. Placer dans les ordures ou offrir pour le recyclage, si disponible.

En temps rempli: Appelez votre agence locale de déchets solides pour les instructions d'élimination. Ne placez jamais de produit inutilisé dans un drain intérieur ou extérieur. Les récipients vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Peut être recyclé si conforme aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations. Suivre les instructions de l'étiquette.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Pictogrammes de danger****14.1. Numéro ONU**

UN1903

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Dimethyl dibenzyl ammonium chloride, Glutaraldehyde)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport**ADR/RID**

8

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Risque supplémentaire IMDG	- 8
Risque supplémentaire IATA	- 8
Risque supplémentaire	-

14.4. Groupe d'emballage

Groupe de conditionnement	III
---------------------------	-----

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	No
Polluant marin	No

ADR/RID

N° Id danger:	80
Tunnel Category	(E)

IMDG

Code EmS	F-A S-B
----------	---------

IATA

Instructions de conditionnement (Cargo)	856
Quantité maximale	60 L
Instructions de conditionnement (Passager)	852
Quantité maximale	5 L

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	Exigences WHMIS 2015 telles que spécifiées dans la Loi sur les produits dangereux (LPS) et le Règlement sur les produits dangereux (HPR).
Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:	<p>--International--</p> <p>Convention de Bâle (déchets dangereux) : H8, H12.</p> <p>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Accord mercosur: Sans objet.</p> <p>Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>La Convention de Rotterdam: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>--Asie et les nations de l'ANASE--</p> <p>Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [2169, Glutaraldehyde (Pentanedial), CAS No. 111-30-8], Proscrite, [Nonylphenoxy polyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].</p> <p>Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Substances dangereuses / Produits</p>

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

chimiques prioritaires, [Glutaraldehyde (Pentanedial), CAS No. 111-30-8].
 Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Évaluation prioritaire, Communiqué environnemental de classe I, [Glutaraldehyde (Pentanedial), CAS No. 111-30-8], [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0]. Surveillance de type II, No. 1033 [Glutaraldehyde (Pentanedial), CAS No. 111-30-8]. Surveillance de type III, No. 43 [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].
 Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Étiquetage et notification requis, Substance mutagène forte, [Glutaraldehyde (Pentanedial), CAS No. 111-30-8].
 Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
 Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
 Substances restreintes ou interdites (Corée) : Restreinte, [06-5-6, Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].
 Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Annexe I Norme d'exposition, CLASS règlement, [Glutaraldehyde (Pentanedial), CAS No. 111-30-8].
 Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969);, [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].
 Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
 Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
 Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Australie et Nouvelle-Zélande--
 Code australien des marchandises dangereuses: Class 8.
 Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Priorité Produits chimiques existants, [PEC 3, Glutaraldehyde (Pentanedial), CAS No. 111-30-8].
 Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --
 Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Perturbateur endocrinien, [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0].
 Annexe XVII pour REACH: Restreinte, [Nonylphenoxypolyethoxy ethanol (nonylphenyl ethoxylates), CAS No. 127087-87-0].
 Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): En vigueur.

--Amérique du Nord--
 Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.
 Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.
 Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
 Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
 Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Pentanedial.
 Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Glutaraldehyde (Glutaral).

** résidents de la Californie s'il vous plaît noter **

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Nonylphenoxypolyethoxy ethanol, CAS No. 127087-87-0, qui est connu de l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov.

Informations supplémentaires

Autorité de réglementation supplémentaire :	Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les dangers requis pour les fiches de données sur la sécurité (SDS) et pour les étiquettes de produits chimiques autres que les pesticides. Les renseignements sur les dangers requis sur l'étiquette des pesticides sont reproduits ci-dessous. L'étiquette des pesticides comprend également d'autres renseignements importants, y compris des directions d'utilisation.
Mention d'avertissement	DANGER
Précautions d'étiquette	Tenir hors de portée des enfants. Risques pour les humains et les animaux domestiques. Corrosif. Provoque des lésions oculaires irréversibles. Provoque des brûlures de la peau. Peut être fatal s'il est inhalé. Nocif s'il est avalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne respirez pas de vapeur ou ne vaporisez pas de brume. Portez des lunettes ou un écran facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Wear respiratory protection. Porter des vêtements de protection. Un contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 16: Autres informations**Autres informations**

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 2 - Conseil de prudence: Prévention. 2 - Conseil de prudence: Intervention. 2 - Conseil de prudence: Stockage. 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Couleur).
Acronymes	ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR). CAS No.: Service d'abstraites chimiques. CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie). SGH : Système harmonisé à l'échelle mondiale. HCS 2012: U.S. Hazard Communication Standard (révision 2012). IATA: Association internationale du transport aérien. OACI: Organisation de l'aviation civile internationale. IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales. LD: Dose létale. LEP: Limite d'exposition professionnelle. OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail. PEL: Limite d'exposition admissible. REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques. SVHC: Substance extrêmement préoccupante. US DOT: Département des transports des États-Unis. VOC: Composé organique volatil. WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.

Synergize®

Révision 9
Date de révision 2020-06-22

Autres informations

<p>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</p>	<p>Acute Tox. 4: H302+H332 - Harmful if swallowed or if inhaled Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Skin Corr. 1C: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. Aquatic Chronic 1: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Acute Tox. 3: H301 - Toxique en cas d'ingestion. Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Acute Tox. 2: H330 - Mortel par inhalation. Resp. Sens. 1: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires. Acute Tox. 5 - H303+H313 - May be harmful if swallowed or in contact with skin. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. Flam. Liq. 3: H226 - Liquide et vapeurs inflammables. Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p>
--	--

Informations supplémentaires

	<p>DISCLAIMER : Les renseignements et les recommandations énoncés dans les présentes (« Information ») sont présentés de bonne foi et jugés exacts à la date de publication. Aucune représentation n'est faite quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de l'information. De plus, en raison des nombreux facteurs qui influent sur l'utilisation de ce produit, l'information est fournie à la condition que la personne qui les reçoit prendra sa propre décision quant à sa pertinence à son propre but unique, avant de l'utiliser.</p> <p>Sauf comme expressément indiqué ci-après, aucune garantie, garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, la garantie implicite de marchandabilité, d'aptitude à un but particulier, de cours de performance, d'utilisation du commerce ou de résultats à obtenir par l'utilisation de cette produit sont fabriqués à l'égard de ce produit ou de l'utilisation de ce produit. Le produit visé est fourni « tel qu'il est » et seulement sous réserve des garanties prévues en l'espèce, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
--	--